

BUDGET 101 : COMMENT LA VILLE DE SAINT JOHN DÉPENSE-T-ELLE L'ARGENT DES CONTRIBUABLES?

L'argent des impôts fonciers municipaux provient des propriétaires de maisons résidentielles. L'argent des contribuables représente 81 % du budget de fonctionnement de la Ville. Si vous êtes propriétaire d'une maison dont la valeur estimée est d'environ 300 000 \$, vous pouvez vous attendre à payer 4 650 \$ par année en impôts fonciers, selon le taux d'imposition de la ville de Saint John de 1,55. Voici comment l'argent des contribuables est ventilé pour couvrir les dépenses de fonctionnement.



1 540 \$ - 33 %

Investissement dans la sécurité publique
Cela comprend les services de police et d'incendie, la répartition, la gestion des urgences et l'éclairage des rues.

113 \$ - 2 %

Investissement dans les parcs et les espaces publics
Cela comprend l'entretien des parcs, des sentiers, des plages et de l'aménagement paysager de la ville.



270 \$ - 6 %

Investissement dans le transport en commun et le stationnement
Cela comprend l'infrastructure et les opérations de transport en commun et l'administration du stationnement.

431 \$ - 9 %

Investissement dans la croissance et les services communautaires
Cela comprend la planification communautaire, les inspections et les permis de construction, le développement économique, le patrimoine, les arts et la culture.



522 \$ - 11 %

Investissement dans les routes et les trottoirs
Cela comprend la gestion de la neige, l'entretien, la réparation et la gestion de la circulation.



400 \$ - 9 %

Investissement dans les services généraux et de soutien
Cela comprend les services internes comme les TI, les communications, les finances, l'avocat général et les ressources humaines.



4 650 \$

Une maison d'une valeur de 300 000 \$ paiera 4 650 \$ en taxes municipales.

Voici où l'argent est dépensé :

75 \$ - 2 %

Investissement dans les arénas et les terrains de sport
Cela comprend l'exploitation et l'entretien des arénas et des terrains appartenant à la Ville.



200 \$ - 4 %

Investissement dans la gestion des déchets solides et les eaux de pluvielles
Cela comprend la collecte des ordures ménagères et du compost, la collecte des articles encombrants et la gestion des eaux pluvielles.



835 \$ - 18 %

Investissement dans les paiements au titre de la dette et les charges fiscales
Cela comprend les paiements d'intérêts et de capital, les engagements à l'égard de l'invalidité, les prestations de retraite et les cotisations aux réserves.



139 \$ - 3 %

Investissement dans l'infrastructure et la gestion d'actifs
Cela comprend l'entretien et l'exploitation des immeubles et des installations, les capitaux provenant de l'exploitation et d'autres activités de gestion de l'actif.



19 \$ - 0 %

Investissement dans le maire et le conseil
Cela comprend les dépenses et les salaires.

(Note : Selon le budget de fonctionnement de 2025. Les chiffres visent à fournir une représentation visuelle de base aux fins d'éducation.)